



CLASSE PRÉPARATOIRE PUBLIQUE AUX ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART ET DE DESIGN DE L'ÉCOLE D'ART DU CALAIS

Modalités d'organisation des épreuves – Session 2

La classe préparatoire publique de l'école d'art du Calais est fermée depuis le lundi 16 mars.

Le passage au stade 3 de l'épidémie COVID-19 et le renforcement des mesures de confinement imposent aux classes préparatoires « art », membres de l'APPEA d'adapter leurs procédures d'admission.

En cette période exceptionnelle, la classe préparatoire de l'école d'art du Calais a décidé de réorganiser de manière entièrement dématérialisée sa deuxième commission d'admission, qui se déroulera les jeudi 2 et vendredi 3 juillet 2020.

ADMISSIBILITE

Les candidat-e-s dont les dossiers sont complets (fiche d'inscription + lettre de motivation) et qui auront été reçues au plus tard le 5 juin 2020, 12h00 (cachet de la poste faisant foi) seront considérés comme admissibles de fait.

Ils recevront alors une convocation avant le 16 juin 2020 leur précisant les modalités relatives à l'organisation des épreuves d'admission.

ADMISSION

La convocation personnelle que chaque candidat recevra comportera un numéro d'identification utile à la procédure dématérialisée suivante :

1. Dossier "portfolio" : Il devra être envoyé au plus tard le 25 juin 2020 minuit

Ce dossier artistique personnel, d'une dizaine de pages minimum sous format Pdf, sera composé de travaux personnels récents (pas plus de 3 ans).

Les images des travaux choisis peuvent être : extraits de carnets de dessin, écrits, peintures, sculptures, objets, collages, photographies, vidéos, etc.

Vous avez la possibilité d'ajouter sur votre Pdf des liens vers YouTube ou Vimeo permettant d'accéder à vos vidéos.

Ce dossier sera transmis par mail en We Transfer (<https://wetransfer.com/>) à l'adresse suivante : admissionprepacalais@gmail.com

Votre mail fera mention de votre numéro d'identification, et vous joindrez une copie d'une pièce d'identité.



2. Épreuve plastique : Elle se tiendra le mercredi 1^{er} juillet de 10h00 à 12h00

Un sujet vous sera communiqué par mail le 1^{er} juillet à 9h45, l'épreuve débutera à 10h00 et chaque candidat devra transmettre sa réalisation – une ou plusieurs images - accompagnée de vos recherches et d'une brève présentation écrite entre 12h00 et 12h15 au plus tard par mail en We Transfer (<https://wetransfer.com/>) à l'adresse suivante : admissionprepacalais@gmail.com

Votre mail fera mention de votre numéro d'identification, et vous joindrez une copie d'une pièce d'identité.

3. Entretien en visioconférence : les 2 et 3 juillet (horaires précisés sur votre convocation)

Chaque candidat présentera son épreuve plastique, échangera autour de son dossier artistique et échangera sur ses motivations lors d'une rencontre avec jury d'une durée de 20 minutes.

Les critères d'évaluation seront :

- Pertinence de la lettre de motivation ;
- Pertinence de la réponse à l'épreuve plastique ;
- Engagement et motivation à entreprendre des études supérieures artistiques ;
- Culture générale et artistique ;
- Qualité plastique des travaux.

Cette visioconférence sera organisée au moyen de Skype ou Zoom, les modalités seront précisées par téléphone à chaque candidat quelques jours avant la tenue de l'entretien afin d'envisager d'éventuelles difficultés techniques auxquelles un-e candidat- serait confronté-e.

RESULTATS :

Les candidats aura communication des résultats au plus tard le lundi 6 juillet 2020.

Le jury fera connaître son avis - favorable, réservé*, défavorable – par mail.

*Les résultats définitifs vous seront adressés mi-juillet, après parution des résultats du Baccalauréat.